

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOÛT 2017

Secrétaire de séance : Pierre CREPINGE et Cédric BONHOMME

Excusés: Pierre PONTVIANNE pouvoir à Bernadette El ASRI

Emilie BONNIER pouvoir à Nathalie PANAZZA

Christine MAGAUD pouvoir à Alain LIMOUSIN

Absente : Isabelle DELORME

Approbation du compte rendu du 28/07/2017

PERSONNEL

Marie Pierre VRAY est en arrêt maladie jusqu'au 31/08/17

Christelle MENU est en arrêt maladie jusqu'au 22/12/17

Annie CHAPUIS a été arrêté du 2 au 4 août 2017

Elise BUCHE est en contrat intérimaire actuellement. Etant auto entrepreneuse, il serait judicieux de passer directement par elle afin de réaliser des économies sur le taux horaire. Monsieur le maire s'entretiendra avec l'agence d'intérimaires.

ECOLE

Annie GALLEY a été retenue ainsi que Marion SAULNIER pour des contrats C.A.E de 20h/semaine. Suite à de nouvelles directives, les contrats C.A.E ont été refusés par l'état. Des contrats par la promotion d'emploi seront faits pour ces 2 personnes afin d'assurer la rentrée scolaire. Le nombre d'heures reste à discuter.

Charlotte FOUILLOUX remplacera Linda RIVIERE dès la rentrée.

Pour préparer la rentrée scolaire, les employés ont nettoyé la cour et les abords de l'école.

La peinture du parking et du passage piéton est prévue prochainement.

/Le tarif pour les plaquettes de la chaudière a été renégocié : il sera de 25.60€ le m3 pour l'année 2017/18.

TRAVAUX EN COURS

P.L.U : l'enquête publique aura lieu en fin d'année. Les dates exactes seront données prochainement.

Maison BOYER : les travaux devraient reprendre début septembre.

Une réunion a eu lieu avec madame Sylvie JACQUIN D'ARRAS de la C.A.L.F afin de trouver de possible commerçants pour le local. Notre proposition de location sera diffusée au sein de la C.A.L.F et dans divers journaux, magazines, petites annonces. A suivre.

CIMETIERE : les travaux vont débiter le 28 août. Les réunions de chantier auront lieu tous les mercredis à 14h30.

VOIRIE : La partie prévue en 2016 : route du Fangeat et du Patural ont été faites en enrobé courant août. Le programme 2016 sera terminé le 7 et 8 septembre.

Voirie 2017 : les subventions ne sont pas encore connues.

Voirie 2018 : la C.A.L.F nous demande d'établir un programme prévisionnel de voirie sur 3 ans à partir de 2018. La commission voirie se réunira pour définir ce programme.

L'entreprise GAUCHET (niveleuse et cylindre) a effectué la réfection des chemins communaux.

Rue du tennis : une rencontre avec les nouveaux propriétaires de la parcelle 269 (maison SOULIER) a eu lieu. Un accord a été trouvé pour que ceux-ci cèdent une partie du terrain afin d'élargir la route.

Une délibération est prise pour nommer un géomètre et un notaire.

Eclairage public : Les lampadaires des hameaux ont été éteints le 22 Aout. Depuis le 23 Aout, une partie du bourg est éteinte de 23h à 6h du matin. La RD498 restera éclairée. Comme annoncé précédemment, ceci est un essai qui durera 2 mois. Quelques avis sont déjà parvenus en mairie.

Une visite nocturne des élus est prévue le Vendredi 15/9 à 20h30.

Antenne free : Suite au refus lors du précédent conseil, une nouvelle proposition est parvenue : location annuelle de 5000 € plus suppression de la haie coté terrain d'entraînement, remplacée par une barrière rigide de 2m de hauteur et un portail coté vestiaire. Le conseil ne souhaite pas décider pour l'instant : en attente.

Nom des rues : Nous attendons de recevoir de La Poste la liste du nom des rues afin de prendre une délibération et de procéder au changement.

City stade : les jeux devraient arriver. Les employés communaux vont préparer l'emplacement de ceux-ci.

Questions diverses

Nous reprenons une délibération pour modifier le règlement intérieur du terrain de tennis afin de pouvoir accueillir des personnes extérieures au village. Ce dernier stipulera un montant de cotisation différent.

Suite à la pétition des habitants des Barraques de Maillet concernant la vitesse, le département propose l'installation de panneaux de priorités à droite ainsi que de limiter de vitesse à 70km/h.

Prochain conseil le 03/10/2017